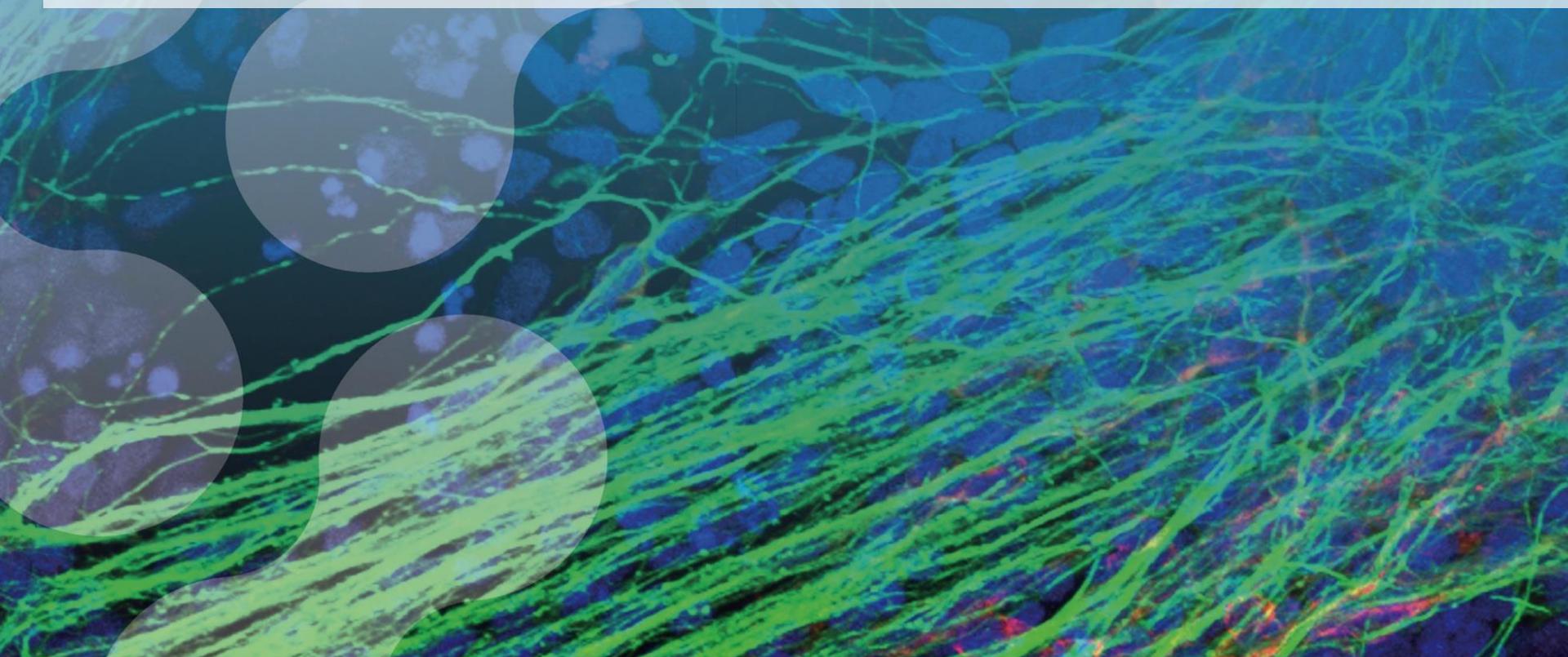


LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX



Les RPS, des risques comme les autres ?

Definition du Bureau International du Travail

« les risques psychosociaux sont l'ensemble des facteurs qui peuvent porter atteinte à l'intégrité physique et psychique des personnes ».

La définition du BIT englobe le stress, les violences internes et externes, le harcèlement, les souffrances au travail (mal-être, baisse de l'estime de soi...), mais aussi le recours à des comportements addictifs de type augmentation de la consommation de tabac, d'alcool, de drogues notamment médicamenteuses.

Ces éléments interviennent comme étant inter-reliés entre eux.

↳ Que dit la loi ?

- L'article L.4121-1 à 3 et l'article R.4121-1 et 2 du code du travail :

Obligation pour l'employeur de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger **la santé physique et mentale** de ses salariés. Il lui revient d'évaluer les risques, **y compris psychosociaux**. Pour organiser la prévention des risques psychosociaux en entreprise, l'employeur se fonde sur les principes généraux de prévention.
- L'accord cadre relatif à la prévention des RPS dans la fonction publique, 22 octobre 2013 :

Propose 5 axes et 8 mesures pour mettre en place un plan d'évaluation et de prévention des risques psychosociaux.
- La circulaire du Premier ministre du 20 mars 2014 :

Fixe les conditions de mise en œuvre du plan national d'action pour la prévention des risques psychosociaux dans les trois versants de la fonction publique.

⌚ Les dangers

Il existe 6 dangers au travail pouvant provoquer des risques dits « psycho-sociaux-organisationnels » :

- **L'organisation du travail**
- **Charge émotionnelle**
- **Autonomie et marge de manœuvre**
- **Relations au travail**
- **Conflits de valeurs**
- **Insécurité des situations de travail**

Ils ne sont **pas indépendants** les uns des autres

↳ L'organisation du travail

- Contraintes de rythmes
- Objectifs non clairs
- Objectifs non compatibles avec les moyens donnés
- Demandes contradictoires
- Polyvalence non prévue
- Interruption par des tâches non prévues
- Vigilance permanente
- Horaires de travail atypiques
- Travail en dehors des horaires
- Conciliation vie professionnelle et vie personnelle

⌚ L'exigence émotionnelle

- Tension avec le public
- Confrontation à la souffrance d'autrui
- Devoir faire « bonne figure » en toutes circonstances

⌚ L'autonomie et la marge de manœuvre

- Pas de marge de manœuvre dans la réalisation de son travail
- Pas de marge de manœuvre dans les pauses
- Impossibilité d'utiliser et de développer ses compétences

⌚ Les relations au travail

- Mauvaises relations avec ses collègues
- Absence de soutien de la part du responsable
- Ambiance de travail hostile
- Absence de marques de reconnaissance du responsable

⌚ Les conflits de valeurs

- Impossibilité de faire un travail de qualité
- Impossibilité de faire un travail utile

⌚ Insécurité des situations de travail

- Incertitude sur le maintien dans l'emploi
- Changements non anticipés, non accompagnés et non expliqués

⌚ Les risques

La décompensation psychique :

- Stress
- Dépression
- Epuisement professionnel (Burn out) ...

La décompensation somatique :

- Troubles musculo-squelettiques (TMS)
- Maladies cardiovasculaires
- Insomnies
- Troubles du comportement
- Troubles de l'alimentation ...

⌚ Les 3 niveaux de prévention

Danger : pression temporelle (organisation du travail)

Risque : stress

Mesure de prévention tertiaire – réparer : cellule d'écoute
secondaire – réduire/corriger : formation gestion du stress
 primaire – éliminer/ éviter : charte du temps

Danger : Absence de reconnaissance (relations au travail)

Risque : conflits / démotivation / mal être au travail

Mesure de prévention tertiaire – réparer : groupe de paroles
secondaire – réduire/corriger : réaménagement des locaux /
moments de convivialité
 primaire – éliminer/ éviter : réflexion sur la politique RH de
revalorisation des carrières (mobilité, formations ...)